



Le 18 Juin 2019

## Compte rendu de la réunion du Comité Départemental du 27 Mai 2019

Avant de passer à l'ordre du jour la présidente souhaite faire part de sa déception, de sa démotivation et de sa colère d'une part, à cause de la lettre anonyme adressée nominativement à chaque membre démontrant la lâcheté et la faiblesse de celui ou celle qui l'a écrite et d'autre part du manque de considération de sa fonction et des accusations portées à l'encontre de Laurent ROUGIER.

Elle tient à rappeler que le poste de directeur occupé par Laurent et celui de présidente qu'elle occupe ont été acceptés par les membres du comité et les présidents de clubs lors d'une réunion et présentés au congrès départemental de 2017. Les différents documents ( courrier de l'avocat, fiche de poste de Laurent, bulletins de salaire...) ont été mis à la consultation de tout en chacun lors d'une réunion de présidents.

Suite à ce préambule, des discussions, constructives mais parfois virulentes, ont été engagées.

La remise en question des absences validées de Laurent et de son travail quotidien ayant été soulevée, la présidente va poser des règles et va tout formaliser afin de se conformer à la réglementation en cours.

### Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 08 avril.
- Délégations aux championnats de Ligue et de France.
- Bilan des qualifications.
- Préparation du championnat de France à Montauban.
- Questions diverses.

### 1 - Approbation du compte rendu de la réunion du 08 Avril

Pas d'objection sur le compte rendu de la réunion du 08 Avril, celui-ci est approuvé à l'unanimité. Une modification reste tout de même à apporter. En effet, concernant le montant de l'indemnité versée pour chaque équipe de jeunes, soit 441.00 euros, sera forcément différente en fonction du lieu où se déroulera le championnat, et de l'adresse du club auquel appartient l'équipe qualifiée.

### 2 - Délégations aux divers championnats.

Championnat régional d'Occitanie tête à tête Féminin, doublette mixte et doublette Masculin à Béziers de 25 et 26 Mai

- Carmen LAGARDE
- Laurent ROUGIER
- Patrick ALBANO



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal - Comité Régional Occitanie

Affiliée au C.N.O.S.F. - Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

## Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban  
Tél. : 05.63.20.28.85 - [cd82@petanque.fr](mailto:cd82@petanque.fr) - [www.petanque82-comite.fr](http://www.petanque82-comite.fr)



### Championnat régional d'Occitanie à Villefranche de Rouergue du 30 Mai au 02 juin

- Myriam LANET
- Jean-Pierre RAULY
- Patrick ALBANO
- Franck CLEMENT
- Daniel MERCADIER
- Thierry TOSATO

Carmen LAGARDE sera la déléguée officielle du CRO

### Championnat régional d'Occitanie triplete jeu Provençal à La Tour du Criou des 08 et 09 Juin

- Jean-Pierre RAULY
- Thierry TOSATO

### Championnat régional d'Occitanie doublette jeu Provençal à Marvejols des 15 et 16 Juin

- Roger LEVACHER
- Thierry TOSATO

### Championnat de France Triplete Masculin à Fréjus des 22 et 23 Juin

- Carmen LAGARDE
- Franck CLEMENT

### Championnat de France doublette mixte à Limoges des 29 et 30 Juin

- Laurent ROUGIER

### Championnat de France doublette Féminin et tête à tête Masculin à Rumilly des 06 et 07 Juillet

- Myriam LANET
- Patrick ALBANO

### Championnat de France triplete vétérans et promotion à Charnay les Macon des 10, 11, 13 et 14 Juillet

- Carmen LAGARDE

### Championnat de France triplete Féminin à Saverdun des 20 et 21 Juillet

- Myriam LANET

### Championnat de France triplete jeunes à Nevers des 24 et 25 Août

- Daniel MERCADIER

### Championnat de France tête à tête Féminin et doublette Masculin à Dijon des 31 Août et 1<sup>er</sup> Septembre



## Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban  
Tél. : 05.63.20.28.85 - [cd82@petanque.fr](mailto:cd82@petanque.fr) - [www.petanque82-comite.fr](http://www.petanque82-comite.fr)

- Carmen LAGARDE
- Dany DEJARDIN

### Championnat de France triplete jeu Provençal à Montauban du 26 au 28 Juillet

- En raison de l'organisation du championnat par le CD 82, les délégations sont attribuées aux présidents des clubs qualifiés.

### Championnat de France doublette jeu Provençal à Castelnaudary du 06 au 08 Septembre

- Carmen LAGARDE
- Franck CLEMENT
- Patrick ALBANO

### 3 – Bilan des qualifications

Participation aux diverses qualifications par catégories.

- Féminines
  - Tête à tête : 105
  - Doublette : 70
  - Triplette : 42
- Mixte
  - Doublette : 228
- Jeunes
  - Junior triplete : 6
  - Cadet triplete : 9
  - Minime triplete : 18
- Masculin
  - Tête à tête : 304
  - Doublette : 258
  - Triplette : 151
  - Triplette promotion : 191
  - Triplette vétérans : 105
- Jeu Provençal
  - Doublette : 107
  - Triplette : 67

Certains points sont à améliorer pour les prochaines saisons :

- les qualifications pour les Féminines : dans certains secteurs, quelques équipes positionnées dans des poules de trois équipes, se sont vu qualifiées pour le dimanche en gagnant seulement une partie, par rapport à d'autres qui en ont disputés jusqu'à quatre parties pour se qualifier. Sportivement ceci est difficilement acceptable.



- l'organisation des compétitions le samedi : dans certains secteurs, les terrains ne possédaient pas les dimensions requises par la réglementation de la FFPJP. De plus, un défaut d'éclairage a pu être constaté.

- les joueurs qualifiés pour le dimanche matin au boulodrome : pour certaines équipes venant des extrémités du département, le jet du but à 08h00 est peut-être trop tôt.

- les championnats finissant tard le dimanche soir, les parties en poules sont-elles nécessaires ?

Le CD va mener une réflexion sur tous ces points afin de mettre en place des améliorations pour 2020.

Le trésorier précise que le bilan financier de ces championnats est équilibré.

Le CD 82 avait décidé d'être tolérant au niveau des tenues et de faire de 2019 une année pédagogique, ceci pour le bien de tous et de toutes et afin de permettre à un maximum de licenciés de participer aux championnats.

Malheureusement, nous n'avons visiblement pas été compris, et cela a entraîné une polémique, alimentée par certains présidents et joueurs et nous avons dû nous conformer au règlement fédéral et interdire le jean dès le samedi.

Ceci étant, comme il a été déjà dit, 2020 sera l'année de la réglementation : haut identique au couleur du club, **jean interdit**, pantalon autorisé et ce, dès le samedi dans les secteurs.

Pour les championnats régionaux et championnat de France, hauts identiques aux couleurs du club, du département ou de la région, avec le logo du club obligatoire, **Jean et pantalon interdit**, short ou survêtement sportif identiques obligatoires.

#### 4 – Préparation du championnat de France doublette Provençal.

L'accueil des délégations sera assuré au Cours Foucault. Elles seront cordialement invitées à un cocktail de bienvenue à partir de 19h.

Les responsables des différents secteurs sont Patrick ALBANO pour la mise en place technique, Jean-Pierre RAULY pour la mise en place et l'approvisionnement des buvettes, Myriam LANET et Laurent ROUGIER pour la restauration sur place, Carmen LAGARDE pour l'accueil et la restauration à l'hôtel Villenouvelle. Ils ont en charge de composer et diriger leurs équipes respectives.

#### - Technique :

A la charge de l'équipe technique : le traçage des terrains, l'éclairage, la sonorisation du site, l'installation du car podium et la propreté des terrains et des sanitaires.

Pour pallier aux difficultés rencontrées lors de l'organisation du dernier championnat de France, deux points sont à l'étude :

- 1- Concernant la mise en place de barrières pour délimiter les terrains : la municipalité ne possédant pas la totalité des barrières nécessaires, un devis a été demandé pour la livraison et la mise en place du reliquat.
- 2- L'achat d'un barnum de 14 mètres de long sur 6 mètres de large est programmé pour un montant de 1405.56 euros.



## Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban  
Tél. : 05.63.20.28.85 - [cd82@petanque.fr](mailto:cd82@petanque.fr) - [www.petanque82-comite.fr](http://www.petanque82-comite.fr)



### Restauration :

Les repas du vendredi et du samedi midi seront pris à l'hôtel VILLENOUVELLE. Des navettes seront mises en place pour les personnes désirantes s'y rendre.

Les personnes ne souhaitant pas bouger, pourront se restaurer sur place.

### - Buvette :

Jean-Pierre RAULY assurera l'implantation et la gestion de la buvette, location des frigos, approvisionnement etc.

### Questions diverses

1- La présidente revient sur le stage national de sport adapté à pétanque qui s'est déroulé au Boulodrome de Montauban du 08 au 10 mai 2019. Les joueurs étaient ravis et Bernadette TROUBAT, membre de la fédération et présente à ce stage, a remercié chaleureusement l'équipe du comité pour l'accueil et l'organisation de ces journées. La FFPJP a alloué la somme de 5500 euros aux organisateurs de ce stage. Cette somme couvre juste les frais d'hôtellerie, de transport et de restauration du soir.

La restauration du midi ayant été fournie par le CD 82, la présidente demande à tous les membres du CD s'ils sont d'accord pour participer au développement du sport adapté en offrant tous les repas de midi. Cela ne pose aucun problème à l'assemblée.

2- Compte-rendu de la formation des arbitres par Roger LEVACHER.

Deux journées de formation des arbitres se sont déroulées les 18 et 19 mai 2019. Ceci dans le cadre de la nouvelle formule d'organisation des concours, avec le prélèvement d'un euro.

Cette formation a été dispensée par M. Patrick GRIGNON, arbitre international, président des arbitres au sein de la FFPJP.

Sur l'ensemble des deux journées, 26 arbitres sur 37 ont participé à cette formation.

Patrick GRIGNON a débuté chaque séance à 08h30 par un test de connaissances sous forme de QCM (Questions à choix multiples). Il a ensuite détaillé le règlement en s'arrêtant particulièrement sur les points les plus complexes.

Il a fait participer les arbitres, en leurs posant des questions et en commentant leurs réponses.

Après la pause déjeuner, les arbitres ont été mis en situation sur le terrain de 14 à 18 heures pour résoudre des cas concrets.

Remonté en salle, ces journées se sont achevées par une séance de questions diverses jusqu'à environ 20 heures.

Ces deux journées se sont déroulées sous le même format, riches et denses, elles ont été très appréciées de tous.

Patrick GRIGNON a lui-même été très heureux de ces journées, il précise que les arbitres peuvent aller sur le site de la FFPJP pour consulter « le guide de l'arbitrage ».

Lors de prochaines formations, le Jeu Provençal ; le tir de précision ; la psychologie seront abordés.

Patrick GRIGNON a proposé à la présidente d'organiser une rencontre avec les présidents de clubs, afin d'aborder leurs droits et leurs devoirs.

Le CD est favorable à cette proposition et souhaite la jumeler avec une nouvelle session de formation des arbitres.

La présidente a proposé à Patrick GRIGNON le 20 septembre, date déjà arrêtée par le comité pour une réunion avec les présidents, date qu'il a acceptée.

Roger LEVACHER est en charge de mettre en place les 2 journées de formation et de convoquer les arbitres.

3- Patrick MONCUQUET, sous le couvert de son club, l'Elan Player's Caussadais a adressé un courrier



## Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban  
Tél. : 05.63.20.28.85 - [cd82@petanque.fr](mailto:cd82@petanque.fr) - [www.petanque82-comite.fr](http://www.petanque82-comite.fr)



au CD pour proposer la création de deux secteurs pour les qualifications de jeu Provençal, ceci dans le but de délocaliser les journées qualificatives à l'extérieur de Montauban.

Après discussion le CD n'est pas favorable à ce projet.

En effet, la majorité des clubs possédant des équipes participant à ce championnat est située aux alentours de Montauban, il sera donc difficile de déterminer les secteurs.

De plus, dans le courrier, il est proposé que la journée du dimanche soit organisée sur l'un des deux sites organisateurs du samedi. Sportivement, cette proposition n'est pas réalisable ; en effet, certains joueurs auront l'avantage de rejouer le dimanche sur les mêmes terrains.

Cette année, 107 doublettes se sont inscrites au championnat, la solution serait qu'un club extérieur prenne le championnat dans son intégralité mais effectivement très peu de clubs ont la possibilité de tracer 60 terrains réglementaires.

Une réponse dans ce sens sera adressée à l'Elan Player's Caussadais

4- Concernant la convention passée entre la société INGREGO et le CD, les journées découvertes auront lieu les 10 et 12 Juillet, et les 07 ; 09 ; 14 ; 28 et 30 Août 2019

5- Le CD a signé une convention avec le conseil départemental. Une promotion de la pétanque se déroulera du 1 Juillet au 31 Août 2019 au lac de Saint Nicolas de la Grave, à des dates définies

6- Une animation pétanque organisée par l'OMEPS, aura lieu le 28 Juin 2019, au complexe sportif Georges POMPIDOU. Daniel MERCADIER en sera le coordinateur

7- Un forfait de 15 euros pour la participation des boissons lors des championnats sera alloué au délégué

8- La présidente informe les membres de la démission de Laurent au poste de trésorier du CRO ainsi qu'à son poste de membre du CD 82. Pour les qualifications départementales et les championnats de France à venir, il sera un bénévole tout comme Emmanuelle.

9- Laurent ROUGIER, par courrier adressé au comité, souhaite, en qualité de vice-président de la fédération, bénéficier, conformément à la législation en cours, de jours de congé de représentation. Les membres du comité souhaitent prendre connaissance des textes officiels et reparler de cette demande à la prochaine réunion du comité.

La présidente annonce également que les horaires de travail de Laurent (80%) sont les mêmes que ceux d'Emmanuelle à savoir lundi, mardi, jeudi et vendredi 8H-12H30 - 14H-16H. le mercredi 8H-12H.

Aussi, elle propose que toutes les heures travaillées au-delà de ces horaires soient comptabilisées en heures supplémentaires à récupérer, étant précisé que même pendant ses absences au bureau (congés annuels, récupérations...) Laurent continue de travailler pour le comité et est toujours joignable sur son portable. Certains membres demandant réflexion sur cette proposition, elle fera l'objet de la prochaine réunion du comité.

10- Compte tenu des remarques effectuées concernant l'utilisation de l'ancien bureau occupé par Jean-Michel, il va être réaménagé et devenir le bureau de la présidente. Il servira également aux différents présidents de commissions. De plus, pour faciliter l'accès aux personnes handicapées ou à mobilité réduite au comité et plus particulièrement au moment du renouvellement des licences, une permanence (un jour par semaine) sera également tenue dans ce bureau.

La présidente

Carmen LAGARDE

Le secrétaire général

Thierry TOSATO